

La promotion du plurilinguisme et le Passeport de Langues

Conf. dr. Angelica Vâlcu
Universitatea „Dunărea de Jos” din Galați

Resume: *Le Passeport de langues est un document pour la mobilité des étudiants, des formateurs, des chercheurs et de tous ceux qui vont apprendre ou travailler à l'étranger. Ce document aide à être reconnu le parcours de leur formation initiale, continue et professionnelle. Le passeport linguistique a, tout d'abord, une fonction de présentation et de documentation.*

Notre article présente le passeport linguistique comme étant un instrument valable et précieux pour la promotion du plurilinguisme, de la compréhension entre les citoyens de langues différentes, du respect réciproque si nécessaire dans les nouvelles conditions de la globalisation. Le passeport linguistique mérite une large diffusion non seulement dans les écoles et les universités, mais aussi dans les unités économique - administratives et même au sein de la population.

Mots-clés: *Passeport de langues, plurilinguisme, multilinguisme, évaluation des compétences*

Le Portfolio Européen de Langues. Généralités. Le plurilinguisme met l'accent sur la construction d'une compétence communicative à laquelle contribuent tout savoir, tout savoir-faire et toute expérience des langues et où celles-ci sont en interdépendance et interfèrent.

Le multilinguisme suppose la connaissance de plusieurs langues ou la coexistence de langues différentes dans une société donnée. On atteint le multilinguisme en diversifiant l'offre de langues dans un système éducatif ou en encourageant les apprenants à étudier plus d'une langue étrangère.

Le Portfolio Européen de Langues (PEL) est un projet du Conseil de l'Europe. La mission essentielle du Conseil de l'Europe est de renforcer l'unité du continent et de protéger la dignité des citoyens en veillant aux valeurs fondamentales: la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit. C'est dans ce contexte que Le Conseil de l'Europe coordonne l'introduction d'un Portfolio Européen de Langues comme document personnel conçu pour encourager et faire reconnaître l'apprentissage des langues et les expériences interculturelles de toutes sortes.

Selon un consensus, Le Portfolio Européen des Langues comprend trois parties [1] :

a. le Passeport qui donne une vue d'ensemble des compétences linguistiques d'un individu à un moment donné ; « le Passeport mentionne les certifications officielles et fait état des compétences langagières et d'expériences d'apprentissage linguistiques et interculturelles significatives ; il inclut des informations sur les compétences partielles et spécifiques; il réserve une place à l'auto-évaluation, à l'évaluation par des enseignants et des institutions scolaires, ainsi que par des organismes de certification. Il exige que soit mentionné explicitement sur quelle base, quand et par qui l'évaluation a été réalisée. Afin de faciliter la reconnaissance du PEL au niveau pan-européen et la mobilité des citoyens, le Conseil de l'Europe propose un Résumé de Passeport standardisé pour les apprenants adultes » [2].

b. la Biographie, dont l'objectif est de faciliter la réflexion de l'apprenant sur l'évolution de ses compétences et sa participation à l'organisation du processus d'apprentissage, à la planification de ses progrès et résultats à l'intérieur et en dehors du système d'éducation formelle ; « cette partie donne à l'apprenant l'occasion d'établir ce qu'il/elle sait faire dans chaque langue et de mentionner les expériences culturelles vécues dans le contexte éducatif officiel ou en dehors de celui-ci; elle est organisée en vue de la promotion du plurilinguisme (c'est à- dire, le développement de compétences dans plusieurs langues) » [3].

c. le Dossier est destiné à la documentation et à l'illustration du processus d'apprentissage et des résultats personnels ainsi que de l'expérience linguistique et

interculturelle acquise ; le Dossier offre à l'apprenant la possibilité de sélectionner des matériaux qui lui serviront à documenter et à illustrer ses acquis ou les expériences mentionnées dans la Biographie Langagière ou le Passeport.

Chacune de ces parties a une fonction spécifique et est utilisée à des moments différents, mais toutes ont une finalité pédagogique, les liens entre ces trois parties étant nombreux.

Selon les concepteurs, le Passeport de Langues est un bilan des savoir-faire, des diplômes et des attestations, ainsi que des expériences vécues dans diverses langues. Pourtant, le « Passeport linguistique » peut être utilisé comme document séparé et peut être montré, par exemple, au moment du passage d'un degré scolaire au degré suivant.

L'avantage de ce document est incontestable car il décrit les compétences en langues en termes des niveaux de compétences tels qu'ils sont présentés dans « Le cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer »

Objectifs et fonctions du PEL. Conformément aux Principes et lignes directrices publiés par le Comité de l'éducation du Conseil de l'Europe, le projet du Portfolio a deux objectifs essentiels [4]:

a) motiver les apprenants en reconnaissant leurs efforts pour étendre et diversifier leurs capacités langagières à tous les niveaux ;

b) fournir un état des capacités langagières et culturelles qu'ils ont acquises (à consulter, par exemple, lorsqu'ils passent à un niveau supérieur d'apprentissage ou cherchent un emploi dans leur pays ou à l'étranger).

Ces deux objectifs constituent le fondement d'au moins deux des fonctions du *Portfolio européen des langues* : la fonction pédagogique et la fonction de documentation et de présentation [5].

Nous soulignons que les fonctions essentielles du PEL sont : la fonction pédagogique et la fonction de documentation et de présentation.

La fonction pédagogique porte sur :

- le développement de la motivation des apprenants pour améliorer leurs compétences à communiquer en langues étrangères, pour apprendre des langues étrangères ou pour inciter les apprenants à faire de nouvelles expériences interculturelles ;

- l'entraînement des apprenants à réfléchir sur les objectifs qu'ils doivent suivre, à planifier leur apprentissage et à apprendre de façon autonome ;

- l'encouragement des apprenants à agrandir leur expérience plurilingue et multiculturelle par le biais des visites et des contacts, à l'aide de la lecture, de l'utilisation des média et de la réalisation de projets.

La fonction de documentation et de présentation. Le Portfolio Européen des Langues (PEL) a en vue la documentation sur la capacité plurilingue et sur les expériences dans d'autres langues de son détenteur. Cette documentation est faite d'une manière complète, concrète, transparente et fiable. Le Portfolio aide l'apprenant à faire le point sur les niveaux des compétences qu'il a acquises dans l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères.

L'opportunité de l'existence d'une telle documentation est démontrée, par exemple, lors d'un transfert scolaire, du passage à un cycle supérieur d'enseignement, du début d'un cours de langue, de la rencontre avec un conseiller professionnel ou de la candidature à un nouveau poste.

Ceux qui sont intéressés par les compétences langagières d'un individu peuvent consulter le Portfolio Européen des Langues en insistant sur :

- « les résultats des évaluations sommatives fiables adéquates,
- les diplômes et les certificats,

- d'autres "preuves" comme, par exemple: une information à jour fondée sur l'autoévaluation, les attestations et les descriptions d'une éducation bilingue, d'une scolarité dans une langue autre que la première langue, de la participation à des programmes d'échanges, de stages pratiques dans des régions où l'on parle une autre langue, les attestations et les descriptions de contacts privés réguliers avec des locuteurs d'autres langues, une correspondance professionnelle dans d'autres langues, une information sur les objectifs, les programmes, etc., un choix de productions écrites, d'enregistrements sonores et vidéo de productions orales » [6].

Le Passeport de langues standard prévu pour les des grands adolescents et adultes présente, dans sa version papier, jusqu'à quatre langues. Il existe une brochure *Passeport de langues* qui constitue un outil de compte rendu par excellence. Les formulaires contenus dans le Passeport de langues « sont prévus pour que les informations inscrites par son détenteur exigent un minimum de texte de sorte qu'elles soient normalement comprises par la plupart des lecteurs quelle que soit la langue utilisée » [7].

Il est souhaitable que le *Cadre européen commun* soit traduit dans la (les) langue(s) des pays où l'on utilise le PEL car il fournit le substrat indispensable et constitue un guide pour l'élaboration de programmes, de matériel, etc. compatibles avec l'approche choisie par le PEL [8].

Il y a des Portfolios (et des Passeports de langues) faits pour être utilisés dans un contexte scolaire. Dans ce cas-ci, ces Portfolios ne doivent pas être des documents uniques en leur genre. Les enseignants se servent des ces documents pour familiariser les apprenants avec le PEL. A la longue, les apprenants doivent être capables d'utiliser indépendamment n'importe quel type de *Portfolio européen des langues*. Pour réussir dans cette démarche il faudra préparer du matériel de soutien tels que [9]:

- a) pour tous les groupes concernés: « dépliant d'information pour apprenants, enseignants, écoles, parents, employeurs et le grand public en général ». Le dépliant conçu par Le Conseil de l'Europe peut être adapté à tout usage local.
- b) pour les enseignants et les formateurs: « un guide pour l'enseignant donnant les informations de base sur le projet dans son ensemble et les concepts fondamentaux qui le soutiennent, les *Niveaux communs de référence*, la relation aux certificats et examens existants, des extraits de Portfolio des langues achevés, des idées de leçons, des fiches de travail types (par exemple pour la pratique de l'autoévaluation) [10].
- c) du matériel de formation pour accepter une évaluation compatible avec le PEL (l'évaluation et la notation de la compétence orale, par exemple) ;
- d) du matériel pour aider les enseignants à familiariser leurs apprenants avec l'autoévaluation et l'évaluation paritaire.

La production d'un Portfolio des langues pour un public cible doit se soumettre à plusieurs contraintes parmi lesquelles:

- élaborer des PEL conformément aux objectifs et aux principes décrits dans le *Portfolio européen des langues : guide à l'usage des concepteurs*, et dans le *Cadre européen commun de référence* [11];
- respecter la structure en trois parties du PEL et cela pour que chaque apprenant ait la possibilité d'utiliser chaque partie du PEL selon ses besoins particuliers et son contexte éducatif ;
- adopter les conventions terminologiques et utiliser les titres et les rubriques convenus dans au moins une des langues officielles du Conseil de l'Europe (le français ou l'anglais), à côté de toute autre langue ;
- garantir la disponibilité du PEL et de documents annexes dans la/les langue(s) nationale(s) et, dans la mesure du possible, dans les langues cibles et dans celles des

apprenants quand c'est pertinent et réalisable ;

- adapter le PEL aux besoins différents des apprenants selon leur âge, objectifs d'apprentissage et la diversité des contextes éducatifs et des cultures ;
- respecter le caractère européen du PEL de façon à assurer la reconnaissance mutuelle des Portfolios à l'intérieur et au-delà des frontières nationales ;
- rechercher à améliorer le PEL à la lumière de l'expérience.

Les descripteurs qui se trouvent à la base des *Niveaux communs de référence* et qui constituent aussi le fondement des référentiels du Passeport de langues ont été élaborés suivant une méthodologie très rigoureuse. Cette méthodologie a associé les approches intuitives, qualitative et quantitative.

L'élaboration des descripteurs du Passeport de langues s'est construite sur l'expérience internationale relative à la conception de descripteurs de ce type. Dans la démarche de concevoir ces descripteurs, les auteurs du PEL « ont englobé l'expérience et les opinions de groupes représentatifs d'enseignants au cours d'un nombre considérable d'ateliers de travail pour pré-tester des milliers de descripteurs et ont utilisé un modèle de mesure extrêmement fiable pour étalonner mathématiquement les meilleurs descripteurs » [12].

Les objectifs du PEL sont ceux du Conseil de l'Europe et implicitement du Cadre européen commun de référence. Ces objectifs sont les suivants :

- a) approfondir la compréhension mutuelle entre les citoyens de l'Europe ;
- b) respecter la diversité des cultures et des modes de vie ;
- c) protéger et encourager la pluralité linguistique et culturelle ;
- d) favoriser le développement du plurilinguisme tout au long de la vie ;
- e) contribuer au développement personnel de l'apprenant en langues ;
- f) contribuer au développement de la capacité d'apprentissage autonome des langues ;
- g) promouvoir la cohérence et la transparence des programmes de langues ;
- h) décrire clairement les compétences linguistiques et les qualifications afin de faciliter la mobilité.

Le Portfolio Européen de Langues ne pourrait pas se substituer à un programme de langue étrangère, à un manuel ou à des tests de langue même s'il est très important qu'il existe des programmes, des manuels, etc. qui correspondent à l'approche du PEL et aux éléments qu'il contient. Le PEL a des fonctions bien définies, étant destiné, d'abord, à être utilisé par l'apprenant lui-même. Par exemple, le PEL (pour les 15 ans et +) contient une partie finale nommée « *Comment j'apprends* », partie qui permet à l'apprenant de faire le point sur ce qu'il fait déjà en donnant, en même temps, des idées d'activités à réaliser pour améliorer ses performances. A la fin de cette partie est annexée une fiche d'analyse et de réflexion. Cette fiche permet à l'apprenant de se fixer des objectifs concrets pour une activité de communication et un descripteur précis.

Conclusions. Le PEL est un outil essentiel pour l'évaluation et l'autoévaluation des compétences de communication linguistique et culturelle.

Les buts du Portfolio Européen des Langues concernent la protection et la promotion de la diversité linguistique et culturelle, le développement de la responsabilité et de l'autonomie des apprenants, la description transparente des compétences et des qualifications afin de faciliter la mobilité et le développement personnel et non dernièrement l'approfondissement de la compréhension et du respect réciproques entre les citoyens de l'Europe.

Notes

- [1] Conseil de la Coopération Culturelle (CDCC), Comité de l'Éducation, Politiques linguistiques pour une Europe multilingues et multiculturelle, Rapport final, Portfolio Européen des langues, Phase pilote 1998-2000, Rolf Scharer Rapporteur général. http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=E&M=/main_pages/documents.html
- [2] Schneider, Gunther, Lenz, Peter, *Portfolio européen des langues : guide à l'usage des concepteurs*, Centre d'enseignement et de Recherche en Langues étrangères, Université de Fribourg/CH, p. 92.
- [3] Idem, p. 92.
- [4] Schneider, Gunther, Lenz, Peter, *Portfolio européen des langues : guide à l'usage des concepteurs*, Centre d'enseignement et de Recherche en Langues étrangères, Université de Fribourg/CH.
- [5] <http://www.deadfeed.org/~overmann/glossaire/portfolioeuropeen.html>
- [6] Schneider, Gunther, Lenz, Peter, *Portfolio européen des langues : guide à l'usage des concepteurs*, Centre d'enseignement et de Recherche en Langues étrangères, Université de Fribourg/CH, p. 45.
- [7] Schneider, Gunther, Lenz, Peter, *Portfolio européen des langues : guide à l'usage des concepteurs*, Centre d'enseignement et de Recherche en Langues étrangères, Université de Fribourg/CH, p. 61.
- [8] Voir la Bibliographie pour d'autres documents pertinents du Conseil de l'Europe.
- [9] Voir la note no. 4, p. 66.
- [10] D. Little et R. Perclová ont rédigé un *Guide à l'usage des enseignants et formateurs d'enseignants*. On peut l'utiliser, le traduire et le prendre comme source d'inspiration pour faire des guides pour l'enseignant plus proches de Portfolios particuliers ou d'un secteur éducatif. Certains guides ont été produits pour la période expérimentale, par exemple en Autriche, en Italie, en France (CIEP) et au Royaume uni (CILT).
- [11] Les caractéristiques de tout Portfolio Européen des Langues sont à trouver à l'adresse : <http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/historique.htm>.
- [12] On trouvera une description plus détaillée de la démarche dans North 2000 et Schneider/North 2000.

Références bibliographiques et sitographie

Byram, Michael / Zarate, Geneviève / Neuner, Gerhard (1997a): *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues. Vers un Cadre Européen de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes: études préparatoires*, Strasbourg: Editions du Conseil de l'Europe

Conseil de la Coopération Culturelle (CDCC), Comité de l'Éducation, *Politiques linguistiques pour une Europe multilingues et multiculturelle*, Rapport final, Portfolio Européen des langues, Phase pilote 1998-2000, Rolf Scharer Rapporteur général.

Goldman, Katrin, *Le Portfolio Européen des Langues pour les 15 ans et +*, adresse Internet <http://www.langues.ac-versailles.fr/spip.php?article113>, Disponible dans les CRDP. Ce portfolio est une coédition Scérén-Didier/ www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/visite-2.htm

Schneider, Gunther, Lenz, Peter, *Portfolio européen des langues : guide à l'usage des concepteurs*, Centre d'enseignement et de Recherche en Langues étrangères, Université de Fribourg/CH

<http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/visite-2.htm>

<http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/visite-10.htm>

<http://www.langues.ac-versailles.fr/spip.php?article113>,

<http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/historique.htm>

http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=E&M=/main_pages/documents.html

<http://www.franccparler.org/dossiers/interculturel.htm>

http://www.franccparler.org/dossiers/interculturel_theorie.htm#problematique

http://natalim33.123.fr/Langue__plurilinguisme.htm